

EN PARCOURANT LES RUES D'ESTAIMPUIS

La rue de l'église en sens unique



EdA - 203267521365

Changement de signalisation dans le centre d'Estaimpuis. La rue de l'église, qui pouvait jusqu'ici être empruntée dans les deux sens, est désormais en sens unique. En voiture, il est seulement possible de prendre depuis la place de la Victoire en direction de la rue du Cimetière. Le sens unique étant limitée, les cyclistes sont quant à eux autorisés à remonter la rue depuis la salle « Bon Accueil ». Prudence donc..

Les potelets ne seront pas remplacés



EdA - 203267580034

Enlevés à l'occasion de la construction du nouveau lotissement, les potelets de la rue du Pont-Tunnel ne seront pas réinstallés. Pas dans l'immédiat du moins. Selon le service travaux de la Commune d'Estaimpuis, un nouveau dispositif destiné à ralentir la circulation automobile devrait voir le jour à cet endroit. Il visera également à sécuriser les entrées et sorties dans la nouvelle voirie traversant le lotissement ; la rue des Bigophones.

Zone bleue : attention aux contrôles !



EdA - 203267521620

Une zone bleue a été mise en place à la fin de l'année dernière à la rue d'Audenarde. À deux pas de la gare d'Herseaux - mais toujours sur le territoire d'Estaimpuis -, l'objectif est d'assurer une rotation du stationnement devant les commerces. Si la mesure semble pour l'instant bien respectée, la police va intensifier les contrôles afin d'éliminer les dernières voitures ventouses. Mieux vaut prévoir son disque.

En balade long du chemin de fer



EdA - 203267521276

Suite à la suppression du passage à niveau de la rue du Saclet, la SNCB a aménagé le sentier longeant les voies de chemin de fer. Celui-ci relie la rue du Chemin de Fer à la rue des Ouvroirs. Comme le panneau installé à l'entrée le rappelle, il est strictement interdit aux véhicules motorisés. La SNCB a également procédé à la sécurisation de l'endroit en y plaçant un long grillage.

